

CONCERTATION

BRUGES – ILOT TEMOIN

« Petit Bruges »

Clôture de la CONCERTATION

Le Président de Bordeaux Métropole informe le public que la concertation ouverte en juin 2015 relative à l'Îlot témoin « Petit Bruges » prendra fin le mercredi 3 février 2016.

Le public peut inscrire ses observations jusqu'à cette date, sur le registre ouvert à cet effet, soit en Mairie de Bruges, soit dans les locaux de la Direction de l'Urbanisme de Bordeaux Métropole, 39-41 cours du Maréchal Juin, 33000 Bordeaux, de 9h00 à 17h00, ainsi que sur le site Internet : www.participation.bordeaux-metropole.fr

A l'issue, le Conseil métropolitain approuvera le bilan de la concertation. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

Le Président de Bordeaux Métropole

Alain JUPPE